

LISTE DES DELIBERATIONS
5ème réunion plénière du Conseil Municipal
du 21 septembre 2026

Le Conseil Municipal :

1	Décide sous 34 voix pour	<u>Approbation du procès-verbal de la 4ème séance du Conseil Municipal en date du 29 juin 2026</u> d'approuver le procès-verbal de la 4ème séance du Conseil Municipal du 29 juin 2026.
2	Décide sous 35 voix pour	<u>Désignation de représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)</u> - de ne pas recourir au scrutin secret, mais au vote à main levée pour désigner les délégués de la Ville ou du conseil municipal dans les organismes extérieurs ; - de désigner Monsieur Denis PEIFFER comme membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ; - de confirmer que les membres pour la Ville de Sarreguemines sont : Jean-Marc SCHWARTZ, Christine MARCHAL et Denis PEIFFER.
3	Prend acte	<u>Rapport d'activité annuel DSP péri et extrascolaire</u> de la communication du rapport d'activité 2025 de l'Association départementale des Francas de Meurthe-et-Moselle, délégataire du service périscolaire.
4	Décide sous 35 voix pour	<u>Délégation de service public pour la gestion des accueils périscolaire et extrascolaire : modification de la clause de fonctionnement de l'accueil extrascolaire</u> - d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant permettant de régulariser les périodes, horaires et fonctionnement de l'accueil extrascolaire dans le cadre de la délégation de service public péri et extrascolaire 2024/2029 ; - d'approuver l'augmentation de la participation de la collectivité de 76 291€ entre 2027 et 2029.
5	Prend acte	<u>Rapport d'activité 2025 du délégataire chargé de la gestion de l'aérodrome de Sarreguemines-Neunkirch</u> de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2025 relatif à la gestion de l'aérodrome de Sarreguemines Neunkirch par l'Espoir aéronautique de Sarreguemines.
6	Prend acte	<u>Rapport d'activité 2025-2026 du délégataire de la chambre funéraire</u> de la communication du rapport d'activité 2025-2026 de l'entreprise de Pompes Funèbres BACKES, délégataire de la chambre funéraire rue des Bosquets.
7	Décide sous 34 voix pour	<u>Taxe sur la vacance des locaux d'habitation : institution de la taxe</u> - d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation, à compter du 1 ^{er} janvier 2027, - de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.
8		<u>Taxe sur la vacance des locaux d'habitation – année 2027 : fixation du taux</u> Point retiré de l'ordre du jour.

9	Décide sous 34 voix pour	<u>Taxe sur les friches commerciales – année 2027 : maintien des taux en vigueur</u> - De maintenir la taxe sur les friches commerciales pour l'année 2027, - De maintenir les taux de cette taxe à leurs niveaux actuels, à savoir : • 20% pour la 1^{ère} année d'imposition • 30% pour la 2^{ème} année d'imposition • 40% à compter de la 3^{ème} année d'imposition - D'autoriser le Maire à prendre et signer toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.																				
10	Décide sous 34 voix pour	<u>Taxe sur les friches commerciales – année 2027 : liste des biens</u> - d'approuver la liste des adresses des biens susceptibles d'être taxés pour l'année 2027, - d'autoriser le Maire à prendre et signer toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.																				
11	Décide sous 34 voix pour	<u>Subvention exceptionnelle – Achat de ventilateur dans le cadre de la canicule - Coopératives des Ecoles</u> - d'inscrire les crédits listés à la présente délibération sur les lignes budgétaires suivantes : • Versement aux Coopératives des écoles maternelles : 211/20421/EDUC • Versement aux Coopératives des écoles primaires : 212/20421/EDUC - d'autoriser le Maire à prendre et signer toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.																				
12	Décide sous 34 voix pour	<u>Attribution d'une subvention pour projet à l'association des commerçants « Les Vitrites de Sarreguemines »</u> - d'attribuer une subvention pour projet de 25 000 euros à l'association des commerçants « Les Vitrites de Sarreguemines », au titre de son programme annuelle d'animations au centre-ville. - d'autoriser Monsieur le Maire et ses adjoints à signer la convention liée à cette subvention.																				
13	Décide sous 34 voix pour	<u>Attribution d'une subvention de fonctionnement au CMSEA</u> - de voter, pour l'exercice 2026, l'attribution d'une subvention de fonctionnement au CMSEA d'un montant de 18 000 €, inscrit au budget sous la référence « 65748 4214 13PV », - d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens définissant les modalités d'attribution de cette subvention.																				
14	Décide sous 34 voix pour	<u>Actualisation des effectifs au 01.10.2026</u> de procéder aux créations/suppressions suivantes du tableau des effectifs : <table border="1"> <thead> <tr> <th>FILIERES</th><th>CREATIONS</th><th>SUPPRESSIONS</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">PERMANENT</td></tr> <tr> <td rowspan="2">Administrative</td><td>1 poste de Rédacteur principal de 1^{ère} classe à 35/35^{ème}</td><td>1 poste de Rédacteur principal de 2^{ème} classe à 35/35^{ème}</td></tr> <tr> <td></td><td>1 poste de Rédacteur principal de 2^{ème} classe à 35/35^{ème}</td></tr> <tr> <td rowspan="4">Culturelle</td><td>1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 3/20^{ème}</td><td>1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 5,5/20^{ème}</td></tr> <tr> <td>1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 15/20^{ème}</td><td>1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 10/20^{ème}</td></tr> <tr> <td>1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe à 4/20^{ème}</td><td>1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe à 7/20^{ème}</td></tr> <tr> <td></td><td>1 poste Animateur principal de 2^{ème} classe à 35/35^{ème}</td></tr> </tbody> </table>	FILIERES	CREATIONS	SUPPRESSIONS	PERMANENT			Administrative	1 poste de Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe à 35/35 ^{ème}	1 poste de Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à 35/35 ^{ème}		1 poste de Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à 35/35 ^{ème}	Culturelle	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 3/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 5,5/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 15/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 10/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2 ^{ème} classe à 4/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2 ^{ème} classe à 7/20 ^{ème}		1 poste Animateur principal de 2 ^{ème} classe à 35/35 ^{ème}
FILIERES	CREATIONS	SUPPRESSIONS																				
PERMANENT																						
Administrative	1 poste de Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe à 35/35 ^{ème}	1 poste de Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à 35/35 ^{ème}																				
		1 poste de Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à 35/35 ^{ème}																				
Culturelle	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 3/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 5,5/20 ^{ème}																				
	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 15/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 10/20 ^{ème}																				
	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2 ^{ème} classe à 4/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2 ^{ème} classe à 7/20 ^{ème}																				
		1 poste Animateur principal de 2 ^{ème} classe à 35/35 ^{ème}																				

		1 poste d'Assistant de Conservation du patrimoine à 35/35 ^{ème}	
		2 postes d'Adjoint d'animation respectivement à 7/35 ^{ème} et 14/35 ^{ème}	2 postes d'Adjoint d'animation à 10,5/35 ^{ème}
		NON-PERMANENT	
		1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 2,5/20 ^{ème}	1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 5/20 ^{ème}
		1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à 20/20 ^{ème}	1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à 10/20 ^{ème}
		1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à 5/20 ^{ème}	
		1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2 ^{ème} classe à 5/20 ^{ème}	
		Animation 2 postes d'adjoint d'animation à 35/35 ^{ème}	
		Apprentissage	1 poste en fin d'apprentissage (CTM)
		Il y a lieu également de solliciter l'ensemble des autorisations nécessaires au recrutement de personnel : - de remplacement d'agents absents du service, - non titulaire en cas de besoin, sur un poste vacant, - saisonnier et occasionnel,	
15	Prend acte	<u>Débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire (PSC)</u> de la tenue du débat obligatoire sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.	
16	Décide sous 34 voix pour	<u>Avenant n°1 à la convention de mise à disposition - Association ABCM</u> <u>Article 1 :</u> D'approuver le principe de passation et les termes de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Sarreguemines et les écoles associatives bilingues ABCM de Sarreguemines. <u>Article 2 :</u> D'autoriser le Maire à signer ledit avenant n°1 à la convention et lui donner tout pouvoir pour sa mise en œuvre. <u>Article 3 :</u> Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication et/ou notification. <u>Article 4 :</u> Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.	
17	Décide sous 34 voix pour	<u>Dispositif Démos : signature de la convention de partenariat</u> De valider la reconduction du dispositif Démos 2026-2029 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention triennale de partenariat entre la Collectivité et le Syndicat Mixte de l'Orchestre national de Metz ; De verser les contributions financières suivantes pour l'année 2026 : - subvention de 3 000€ à l'Orchestre national de Metz Grand Est, inscrite sur les lignes du Service Vie associative, - participation de 1300€ inscrits sur les lignes EAC du Service Education et 3 000€ inscrits sur la ligne Animation urbaine du Service Jeunesse au Centre socioculturel Riv'Droite.	

18	Décide sous 34 voix pour	<u>Mise à disposition d'un lieu d'hébergement pour artistes/intervenants extérieurs</u> - de valider la mise à disposition gratuite du logement situé au dernier étage du bâtiment des Archives municipales pour de l'hébergement d'artistes et intervenants extérieurs ; - d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition.
19	Décide sous 34 voix pour	<u>Convention de partenariat avec l'ENSAD de Nancy</u> - d'approuver le partenariat proposé, dans le cadre de l'accueil d'étudiants dans les ateliers du Moulin de la Blies - d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat
20	Décide sous 34 voix pour	<u>Convention de partenariat avec le Festival Loostik</u> - d'approuver la convention de partenariat avec le festival Loostik - d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le festival Loostik
21	Décide sous 34 voix pour	<u>Demande de financement européen pour le projet MUSAMO</u> - d'autoriser Monsieur le Maire à engager l'ensemble des démarches administratives, partenariales et financières nécessaires à la mise en œuvre du projet Musamo, ainsi que de signer, au nom de la collectivité, toutes conventions, accords, actes ou documents afférents. - de permettre à Monsieur le Maire de représenter la collectivité dans les instances de pilotage, de négociation ou de coordination liées au projet et d'entreprendre toute action utile à son déploiement, dans le respect des orientations arrêtées par le Conseil Municipal.
22	Décide sous 34 voix pour	<u>Partenariat dans le cadre de la relance d'une production céramique</u> - d'approuver le contrat de partenariat et le contrat de licence de marque dans le cadre de la relance d'une production céramique, - d'autoriser M. le Maire à signer ces deux conventions avec l'entreprise « Made in Manufacture ».
23	Décide sous 34 voix pour	<u>Demande d'enregistrement présentée par le groupement de coopération sanitaire des hôpitaux de Sarreguemines pour le projet de rénovation et d'augmentation de la capacité de lavage dans le centre hospitalier spécialisé de Sarreguemines</u> d'émettre un avis favorable à la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par le groupement de coopération sanitaire des hôpitaux de Sarreguemines pour le projet de rénovation et d'augmentation de la capacité de lavage de la blanchisserie dans le centre hospitalier spécialisé de Sarreguemines.
24	Prend acte	<u>Plan communal de sauvegarde</u> du Plan de Sauvegarde de la commune de Sarreguemines révisé.
25	Prend acte	<u>Rapport annuel des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) de 2025</u> du rapport annuel 2025 des Recours Administratifs Préalables Obligatoires.
26	Prend acte	<u>Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) relatif à l'exercice 2024</u> - du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable relatif à l'exercice 2024.
27	Prend acte	<u>Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif relatifs à l'exercice 2024</u> - des rapports annuels sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif relatifs à l'exercice 2024.

28	Prend acte	<u>Exercice par le Maire de la délégation consentie par le Conseil Municipal (art. L 2122-22 du CGCT)</u> <u>Communication(s)</u> - décisions financières - renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain
----	------------	--

Le procès-verbal intégral de cette séance pourra être consulté à la Direction Générale des Services



Marc ZINGRAFF
Maire
Président de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences
Conseiller Régional Délégué à la Grande Région
et au Rayonnement Universitaire Territorial